



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Public Safety and Emergency Preparedness Canada
Contracting and Procurement Section
340 Laurier Avenue West,
1st Floor Mailroom –
Ottawa ON K1A 0P8
Attention:

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Instructions: See Herein
Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
Fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office – Bureau de distribution
Public Safety and Emergency Preparedness Canada
Contracting and Procurement Section
269 Laurier Avenue West
13th Floor, Office 13B-33
Ottawa, Ontario
K1A 0P8

Title – Sujet Groupe d'étude sur la délinquance juvénile et les transitions vers la criminalité à l'âge adulte dans le contexte canadien	
Solicitation No. – N° de l'invitation 201700162 Modification # 1	Date 2016-05-04
Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à 02:00 PM On – le 2016-05-24	Time Zone Fuseau horaire HAE
Delivery Required – Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rachel Hull	
Telephone No. – N° de telephone (613) 949-1048	FAX No. – N° de FAX (613) 954-1871
Destination – of Goods, Services and Construction: Destination – des biens, services et construction: Public Safety Canada 269 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8	
Security – Sécurité No security provisions	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. – N° de telephone Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom due fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Cette modification de la DDP numéro 001 est émise aux fins suivantes :

1. Modifier la demande de propositions (DP) comme indiqué ci-dessous;
2. aborder les questions reçues

1. La DDP est modifiée comme suit :

Modification 1.

Attestation de l'accès aux bases de données

À la partie 6 – Attestations, section 2 – Attestations présentées avant la soumission, le libellé suivant est ajouté

« 2.6 – Attestation de l'accès aux bases de données

L'attestation suivante est exigée pour chacune des bases de données énumérées pour le critère obligatoire O3 (partie 5 – Critères d'évaluation et méthode de sélection, point 3 – Exigences obligatoires).

J'atteste par la présente que _____ (nom du membre de l'équipe) jouit d'un accès complet à _____ (nom de la base de données), aux fins de la recherche et de l'analyse des données à l'appui de ses travaux entrepris dans le cadre d'un contrat avec Sécurité publique Canada, intitulé « Groupe d'étude sur la délinquance juvénile et les transitions vers la criminalité à l'âge adulte dans le contexte canadien ».

Signée par : _____

Représentant autorisé de _____ (propriétaire de la base de données _____)

Date : _____ »

À la partie 4 – Énoncé des travaux, Point 9 – Langue est supprimée en entier et remplacé par ce qui suit :

« 9. Langue

Chacun des livrables peut être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada (français ou anglais). »

À la partie 4 – Énoncé des travaux, Point 5.2 – Phase 2, le premier paragraphe (« À partir de la revue de la littérature... ») est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« À partir de la revue de la littérature et du plan de recherche général préparés par le Groupe d'étude à la **phase 1**, le responsable technique créera des autorisations de tâches détaillées donnant les grandes lignes des livrables particuliers à préparer, lesquelles jetteront les bases des principaux travaux de recherche et d'analyse à effectuer par le Groupe d'étude. De façon générale, la phase 2 devrait comprendre, sans pour autant s'y limiter, les tâches suivantes :



- réaliser une analyse statistique descriptive et inférentielle des bases de données canadiennes existantes, afin de répondre aux nouvelles questions de recherche au sujet des liens entre la délinquance juvénile et la criminalité à l'âge adulte, ainsi que de l'influence des facteurs de risque sur ces trajectoires criminelles;
- préparer une série de six à huit rapports de recherche thématiques approfondis qui pourraient être présentés dans des tribunes scientifiques reconnues (p. ex., sous forme de chapitres dans un ouvrage officiel ou d'une série d'articles dans un numéro spécial d'une revue à comité de lecture);
- rédiger un bulletin sommaire pour chacun des rapports, lequel soulignera les constatations et les recommandations clés à l'intention des décideurs et des praticiens;
- présenter les principales constatations de la recherche dans le cadre de colloques et d'activités d'apprentissage. »

À la partie 1, Renseignements généraux, Point 6, Fondement du titre du Canada sur les droits de propriété intellectuelle, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« 6. Propriété intellectuelle

Le Sécurité publique Canada a déterminé que tout droit de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux prévus par le contrat subséquent appartiendra à l'entrepreneur.

À la partie 7, Clauses du contrat subséquent, Point 2.2, Conditions supplémentaires est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« Point 2.2, Conditions supplémentaires

4006-(2010-08-16)- L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux. »

À la partie 7, Clauses du contrat subséquent, Point 12 - Priorité des documents le point 12(b) est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« (b) Conditions supplémentaires 4006-(2010-08-16)- L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux.»

2. Questions et réponses :

Q1. Le contrat couvrira-t-il les frais de déplacement?

R1. Dans sa proposition financière, le soumissionnaire doit fournir un prix ferme pour les travaux correspondant à la phase 1 de l'Énoncé des travaux. Le prix ferme proposé est le montant que recevra l'entrepreneur pour l'achèvement des travaux prévus à la phase 1.

Tout déplacement requis pour exécuter les travaux dans le cadre d'une autorisation de tâche délivrée après l'achèvement de la phase 1, sera abordé et négocié avec l'entrepreneur dans l'élaboration de l'autorisation de tâche.



Q2. Le ministère de la Sécurité publique acceptera-t-il les livrables du contrat en français?

R2. Oui. Sécurité publique acceptera les livrables dans l'une ou l'autre des langues officielles. Le Ministère sera responsable de faire traduire tout livrable accepté dans l'autre langue officielle pour ses propres fins. Il incombe à l'entrepreneur de faire traduire les constatations provisoires et les documents de travail dont les membres du groupe ont besoin pour accomplir leur travail de collaboration.

Q3. L'une des attestations exigées dans la DP concerne les anciens fonctionnaires. À qui cette clause s'applique-t-elle?

R3. Le gouvernement du Canada a certaines exigences qui ont une incidence sur la passation de marchés avec d'anciens fonctionnaires. Dans ce contexte, « ancien fonctionnaire » signifie un ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), un ancien membre des Forces armées canadiennes ou un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- i. un individu;
- ii. un individu qui s'est incorporé;
- iii. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires;
- iv. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

Q4. Y a-t-il des restrictions en ce qui concerne le délai de publication des résultats des études ou de la recherche par les auteurs?

R4. Non.